

Relevé de décisions

CLAD de la ligne Tours – Port de Piles du 15 octobre 2014 à Sainte Maure de Touraine

Monsieur Jean-Michel BODIN, Vice-Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire Délégué aux Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité, ouvre la séance.

Monsieur Hubert COLLINEAU, représentant SNCF, présente la ligne ainsi que les résultats de la production en 2014.

Les Horaires :

- **Monsieur MARIAN, Maire de VILLEPERDUE, indique que le TER desservant Tours à 8h04 arrive trop tard pour les salariés embauchant à 8h. Il demande également que le train de 7h32 soit avancé pour permettre la correspondance avec le TGV et aux scolaires d'arriver à l'heure à Tours.**

⇒ Le train arrivant à 7h32 est un train interrégional en provenance de Poitiers dont les horaires doivent être décidés en concertation avec la région Poitou-Charentes. L'horaire de ce train est déjà très matinal au départ de Poitiers, il ne peut donc pas être avancé plus tôt. La recherche d'un nouvel horaire sera faite pour le changement horaire 2017.

La Production

- **Monsieur ELIAUME, Maire de Maillé, demande pourquoi le train de 07h09 au départ de Sainte Maure est régulièrement supprimé. Il demande également quelles actions sont mises en place pour éviter les sous-compositions et les sur-occupations des trains notamment le vendredi soir**

⇒ La SNCF explique que la cause est liée à des pannes parfois complexes sur le matériel. Elle propose de garantir un certain nombre de places même en situation dégradée à l'aide de ZTER. L'entretien du matériel est une priorité pour la SNCF.

La SNCF travaille actuellement sur 3 axes majeurs:

- L'identification des pannes récurrentes afin d'être plus réactif et efficace
- La mise en place d'une meilleure organisation au centre de maintenance de Saint Pierre des Corps et par conséquent l'augmentation de l'effectif de l'équipe de nuit qui travaille sur le matériel utilisé pour cette desserte.
- L'élargissement d'un créneau de maintenance.

Des améliorations sont attendues à compter de fin 2014. Il est rappelé que les usagers peuvent recevoir des SMS les informant des désagréments que l'on peut rencontrer quotidiennement sur la ligne.

⇒ Jean-Michel BODIN confirme que le matériel est vieillissant. Actuellement, l'acquisition de deux rames ZTER de 220 places chacune a été effectuée, la Région a également acquis des régiO2N et d'autres acquisitions sont à prévoir afin de remplacer les Z2.

Travaux

- **Monsieur ELIAUME indique que chaque année, lui sont présentés de nouveaux besoins de travaux et demande si une anticipation des travaux est possible de la part de RFF.**

⇒ RFF explique que le réseau doit être en perpétuel renouvellement et par conséquent, des travaux existent continuellement sur les lignes. Ces travaux sont prévus tous les 5 à 10 ans.

Fréquentation et tarification:

La SNCF indique qu'une légère baisse de fréquentation a été constatée sur l'ensemble du réseau, le covoiturage qui se structure peut constituer une concurrence au train. Monsieur BODIN souligne que le covoiturage a fortement augmenté et constitue une concurrence certaine avec le transport ferroviaire.

- **M. ELIAUME suggère de favoriser les voyages occasionnels au plan tarifaire. De son point de vue, la question financière impacte beaucoup la capacité de déplacement des usagers.**

⇒ M. BODIN indique que les Départements ont fait de gros efforts financiers pour réduire le prix des tarifs sur les lignes routières mais que cela n'est plus tenable financièrement pour eux.

⇒ M. LOUAULT, représentant du Conseil Général d'Indre et Loire confirme que le billet est passé de 1,50 € à 2,20 € avec un taux de couverture de 17% des dépenses par les recettes, ce qui constitue un bon taux au niveau national. Le Conseil Général comme la Région ne bénéficie pas du versement transport, comme c'est le cas des agglomérations, ce qui génère des ruptures tarifaires entre les réseaux urbains et les réseaux interurbains.

- **M. MARIAU constate que la question des rabattements sur les gares est souvent évoquée mais ne progresse pas.**

⇒ Le CG 37 indique que les expériences menées ne sont pas concluantes, les navettes sont peu utilisées.

LGV :

- **Monsieur BODIN rappelle que la mise en service de la ligne LGV est prévue en 2017 et engendrera une refonte des horaires.**

⇒ Un travail de construction des horaires est réalisé actuellement. Les travaux de construction horaire sont en cours avec la SNCF et RFF mais sur la base de critères qui ne répondent pas à la notion de service public.

Les élus rappellent que des besoins ont été exprimés en février 2014 par le territoire mais n'ont pas obtenus de réponse. Il ne serait pas acceptable que le territoire subisse la construction de la ligne nouvelle sans en retirer des bénéfices. Ils annoncent qu'une action des élus locaux pourrait être organisée contre la desserte LGV.

Autres :

- **Monsieur ELIAUME évoque un abri vandalisé qui engendre un problème sur le quai. Une jeune femme est tombée à cause de cette dégradation.**

⇒ La SNCF, RFF et la Région n'ont pas reçu l'information concernant cette incivilité. Des réparations seront prévues suite à ce signalement.

- **L'indemnisation de la grève du mois de juin 2014 est évoquée: elle n'a été mise en place que sur le seul mois de juillet (50 % de réduction sur l'abonnement du mois) ce qui a pénalisé les usagers en congés ce mois-là.**

⇒ La SNCF indique que cette réduction a été au-delà de ce qui généralement pratiquée. La décision de cette mise en œuvre a été prise au niveau national.

Liste des participants	
CLAD de la ligne TER Tours-Port-de-Piles, 15 octobre à Sainte Maure de Touraine	
Présents :	
Jean-Michel BODIN	Vice-Président du Conseil régional du Centre-Val de Loire Délégué aux « Transports, Infrastructures, Circulations douces et Intermodalité »
Isabelle BRULÉ	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Natalie CHOTARD	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Mélissa BOUTON	Direction Infrastructures et Transports, Région Centre-Val de Loire
Pierre Marie ANDRE	RFF
Hubert COLLINEAU	Responsable du Pôle Ponctualité Méthode TER Centre -SNCF
Pascal SCHWARTZ	Responsable de ligne – Secteur Tours- SNCF
Richard DOUADY	Représentant SNCF
Roland MARIAN	Maire de Villeperdue
Dany BOURRY	Conseiller municipal de Thilouze
SAILLARD Laetitia	Conseiller municipal à Sainte Maure de Touraine
GRANGE Fabrice	Conseiller municipal à Draché
NOMINE Nathalie	Adjointe au maire à Villeperdue
THERET Christine	Conseillère à Sainte Maure
JOUANNEAU Dominique	Maire de Parçay sur Vienne
MIRAULT Michel	Maire de Crissay sur Manse
ARQUEZ Micheline	Adjointe à la Selle st Avant
BEAUVAIS Philippe	Conseiller municipal à Monts
ROBIN Antoine	Conseiller municipal à Sorigny
PESSON Angélique	Conseillère municipale à Pouzay
BREANT Michel	Adjoint à Noyant de Touraine
BILLON Yolande	Maire de Noyant de Touraine
VINERIER	UNSA Tours
Bernard ELIAUME	Maire de Maillé
Patrick LOUAULT	Représentant CG 37
Excusés :	
GAUDRON Isabelle	Vice-présidente du Conseil régional du Centre
FOURRIER Marie Claude	Association de consommateurs
CALENTIER Vincent	Proviseur Lycée BALZAC
Martine BELNOUE	Vice-Présidente en charge des transports au Conseil général d'Indre et Loire
GOMME Eric	Proviseur Lycée Choiseul
BOISSEAU Marie Dominique	Vice-Présidente du Conseil général d'Indre et Loire
FILLEUL Jean-Jacques	Sénateur d'Indre et Loire
THOMAS Frédéric	Président du Conseil général d'Indre-et-Loire
BOUISSOU Olivier	Maire de SACHÉ
BEAUFILS Marie France	Sénatrice et Maire de Saint Pierre des Corps